



Rapport d'une réunion d'échange avec les intervenants sur l'accélération de la PF au Burundi



Bujumbura, Best Outlook Hôtel, 22 Mars 2022

Table des matières

- 1. Contexte et justification 2
- 2. Objectifs de l’atelier 3
- 3. Résultats attendus de l’atelier 3
- 4. Déroulement de l’atelier 3
- 5. Principales recommandations de l’atelier 10
- 6. Etat d’exécution budgétaire 12

1. Contexte et justification

Le Burundi est sérieusement surpeuplé, avec une population d'environ 11,55 millions d'habitants sur une superficie de 27.834 km² avec une densité moyenne de 423,06 hab. /km² en 2017 selon l'ISTEEBU. En effet, selon l'EDS III, l'indice synthétique de fécondité reste très élevé avec 5,5 enfants par femme alors que la vision du Burundi 2020-2025 était de 3 enfants par femme.

En effet, selon l'EDS 2016-2017, le taux de prévalence contraceptive était de 29% chez les femmes en union alors que la vision 2020-2025 s'était fixé 60% à l'horizon 2025 pour pouvoir stabiliser la croissance démographique.

Cette dynamique démographique du Burundi est préoccupante pour l'avenir économique, social et politique du pays. Le rythme actuel de la croissance démographique exerce une pression sur les ressources naturelles, notamment les terres arables, ainsi que sur les services de base comme l'éducation, la santé et l'assainissement, ce qui entraîne des risques élevés de conflits fonciers, d'insécurité alimentaire, de chômage et d'exode rural.

Face à cette situation, le Gouvernement du Burundi a décidé en son cinquième pilier de sa vision à l'horizon 2025, de mettre en place une politique démographique ambitieuse afin de limiter le taux de croissance démographique de 2,4% à 2%. C'est dans ce contexte qu'un plan d'accélération de la Planification familiale au Burundi 2015-2020 a été élaboré pour concrétiser ces engagements.

Cette volonté de maîtriser la situation démographique du pays, a conduit l'Etat du Burundi à adopter, le 19 Octobre 2011 en Conseil des Ministres, une Déclaration de Politique Démographique Nationale à travers laquelle il traduit sa volonté et celle du peuple de concrétiser les engagements et recommandations des grandes conférences internationales auxquelles le pays a souscrit.

Le plan d'accélération de la Planification familiale au Burundi 2015-2020 a été élaboré sur base des défis identifiés. Il s'agit notamment une faible demande des méthodes contraceptives par la population en générale et par les femmes en particulier ; faible implication des hommes dans la PF; faible engagement des leaders communautaires dans la promotion de la PF, accessibilité géographique à la PF non équitable, faible qualité de l'offre des services de PF, faible accès des adolescents et des jeunes aux services adaptés à leurs besoins ,insuffisance de l'offre des services de PF par le secteur privé et confessionnel, insuffisance du financement en faveur de la PF, faiblesse de l'utilisation des résultats des évaluations et des études dans la prise de décisions à différents niveaux pour une meilleure gestion et orientation des programmes ;faiblesse du mécanisme de coordination à différents niveaux et entre différents acteurs,etc.

Les stratégies développées avaient pour but d'améliorer la demande des services et créer un environnement favorable à la PF ainsi que de lever les obstacles à la pratique de la contraception et accroître l'intérêt des populations vis à vis de la PF.

C'est dans ce contexte que le PNSR en collaboration avec le groupe d'alliance sur le plaidoyer en rapport avec la Planification Familiale piloté par IPROSARUDE sous le lead de l'ABCMAV organise en date du 22 Mars 2022, une réunion d'échange avec les intervenants en vue d'analyser les goulots d'étranglement qui ont freiné l'accélération de la PF au Burundi et proposer des voies et solutions nécessaires.

2. Objectifs de l'atelier

2.1. Objectif général :

Contribuer à l'amélioration de l'offre des services de PF au Burundi

2.2. Objectifs spécifiques :

- ✓ Comprendre l'état des lieux de la planification familiale au Burundi
- ✓ Expliquer le contenu du plan d'accélération de la PF au Burundi 2015-2020
- ✓ Présenter les nouveaux engagements du Burundi FP 2030
- ✓ Proposer les voies et solutions nécessaires pour accélérer la PF au Burundi.

3. Résultats attendus de l'atelier

- ✓ L'état des lieux de la planification familiale est connu
- ✓ Les différentes composantes du plan d'accélération de la PF au Burundi 2015-2020 sont connues
- ✓ Les nouveaux engagements du Burundi FP 2030 sont validés
- ✓ Un plan d'action et des engagements pris dans le cadre du plaidoyer
- ✓ Les voies et solutions pour l'accélération de la PF sont proposées

4. Déroulement de l'atelier

La réunion a eu lieu à l'hôtel Best out look en date du 22/3/2022. Cette réunion a eu la participation de des différents intervenants en PF y compris les honorables députés de la commission des affaires sociales, du rattachement, du genre ,de l'égalité des chances et de la Lutte contre le SIDA, les cadres du Ministère de la santé Publique et de la lutte contre le sida ,les différents journalistes ,les ONGs locales et internationales. La dite atelier a été ouverte par le Directeur Générale de la demande et de l'offre et de l'accréditation au MSPLS, Dr Oscar NTIHABOSE, qui a représenté Madame le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida qui était empêchée par une réunion d'urgence du conseil des ministres .

Après le nom d'accueil du lead de la coalition des organisations du domaine de la santé CODS, qui a souhaité la bien venu à tous les participants, le représentant de madame le Ministre a procédé à l'ouverture de l'atelier. Il a revenu sur l'importance de la maitrise de la démographie galopante qui est une priorité du Gouvernement et les différentes stratégies que le Gouvernement est en train de mettre en place pour qu'il est une accélération de la PF au Burundi.



Participants à l'atelier



Cérémonies d'ouverture

Après l'ouverture, c'était l'occasion de la présentation du projet par Madame NININHAZWE Suavis, coordonnatrice du projet au sein d'Action Aid. Elle est revenue sur les 6 secteurs du PND avec un focus sur les femmes et les jeunes et un fort potentiel d'innovation partenariat public – privé et société civile. Ces secteurs sont : santé, emploi et entrepreneuriat des jeunes et des femmes, changement climatique et environnement, protection sociale et lutte contre les violences, éducation, et l'agriculture et sécurité alimentaire.

Les principales activités de ce projet sont entre autre : renforcement des capacités et la collaboration des Organisations de la Société Civiles diversifiées ; appui et redynamisation de 6 espaces sectoriels pluri acteurs en vue de faire émerger des innovations d'influence/appui dans la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques, appui à la coordination sectorielle avec la collaboration des Ministères techniques/sectorielle en charge des 6 secteurs clés identifiés, identification et appui technique et financière .Ces initiatives visant l'influence/appui de le mise œuvre des politiques publiques, contribution à la culture et la compétence d'innovation dans la mise en œuvre du PND.

Après cette brève présentation du projet, c'était l'occasion du Directeur du PNSR, Dr Ananie NDACAYISABA qui a fait un point sur la PF au Burundi où la couverture continue d'augmenter. En effet, en 2021, le taux est passé à 39% avec des disparités entre les provinces. Par exemples les

provinces de Ngozi et Ruyigi ont respectivement 66.6% et 58.3% alors que les provinces de Mwaro et Gitega ont respectivement 16.1% et 20.4%.

Avant de clore sa présentation, il est revenu sur les priorités du Gouvernement, qui sont entre autres :

- Renforcer davantage le plaidoyer et les activités de CCC (ciblant les jeunes-hommes),
- Dialogue parents-enfants, éducateurs – éduqués
- Lutter contre les grossesses et les mariages précoces
- Sensibilisation/maintien de la fille pendant longtemps à l'école/retarder le mariage
- Amélioration de la qualité des services offerts (renforcement des compétences des prestataires)
- Rendre disponibles les produits de PF (modernes et naturels)
- Renforcer davantage le plaidoyer et les activités de CCC (ciblant les jeunes-hommes),
- Dialogue parents-enfants, éducateurs- éduqués
- Lutter contre les grossesses et les mariages précoces
- Sensibilisation/maintien de la fille pendant longtemps à l'école/retarder le mariage
- Amélioration de la qualité des services offerts (renforcement des compétences des prestataires)
- Rendre disponibles les produits de PF (modernes et naturels)

Ensuite, c'était le tour de Mr Sadique NIYONKURU, chef de service qui est revenu sur le rappel du contenu du plan d'accélération de la PF au Burundi. Il s'agit notamment :

Domaine 1: Demande de services et environnement favorable à la PF

- Faible demande des méthodes contraceptives par la population en générale et par les femmes en particulier ;
- Faible implication des hommes dans la PF ;
- Faible demande d'informations et des services de PF par les adolescents et jeunes ;
- Faible engagement des leaders communautaires dans la promotion de la PF .

Domaine 2: Offre de services de Planification Familiale

- Accessibilité géographique à la PF non équitable ;
- Faible qualité de l'offre des services de PF ;
- Faible accès des adolescents et des jeunes aux services adaptés à leurs besoins ;
- Insuffisance de l'offre des services de PF par le secteur privé et confessionnel.

Domaine 3: Financement de la PF

- Insuffisance du financement en faveur de la PF,
- Insuffisance du financement de l'Etat pour l'achat des contraceptifs,

Domaine 4: Suivi-évaluation et de coordination des interventions

- Faiblesse de l'utilisation des résultats des évaluations et des études dans la prise de décisions à différents niveaux pour une meilleure gestion et orientation des programmes ;
- Non prise en compte des données liées aux adolescents et jeunes dans système de collecte d'informations sur la PF ;
- Faiblesse du mécanisme de coordination à différents niveaux et entre différents acteurs.

Il a rappelé le but du plan d'accélération, qui était de contribuer à accroître l'utilisation des services de PF en vue de permettre au Burundi d'atteindre un taux de prévalence contraceptive de 50% au niveau national à l'horizon 2020.

Pour atteindre ce but, le pays avait comme objectifs de :

- Accroître la demande et améliorer l'environnement en faveur de la PF ;
- Améliorer l'accès des populations aux services de PF de qualité ;
- Accroître les ressources financières destinées à la PF ;
- Améliorer l'utilisation des données y compris les données sur les adolescents pour améliorer la gestion et le suivi des progrès des programmes de PF ;
- Renforcer la coordination à différents niveaux et entre différents acteurs dans le domaine de la PF,
- Le budget total du plan d'accélération de la Planification Familiale s'élevait à vingt-cinq milliards seize millions cent soixante-quatre mille cent soixante-quatorze francs Burundais (25 016 164 174 FBU) ou seize millions quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent dix-sept dollars américain (\$16 097 917) en considérant que \$1 = 1554 FBU au moment de l'élaboration du plan.

Le but du plan d'accélération qui était de contribuer à accroître l'utilisation des services de PF en vue de permettre au Burundi d'atteindre un taux de prévalence contraceptive de 50 % à l'horizon 2020 n'a pas été atteint. A la fin de 2020, le taux était de 36,4%. Selon l'orateur, le chemin est encore long et des efforts sont encore à fournir pour stabiliser la croissance démographique.

Le quatrième orateur, Mr olivier GAHUNGERE, Chef de service suivi-évaluation au PNSR celui-ci est revenu sur les engagements du Burundi dans le cadre de FP2030. Il a aussi rappelé que le Burundi avait adhéré au TRACK 20 mais en 2016 s'est retiré et qu'il compte y revenir encore une fois. L'outil est un élément important pour le suivi des indicateurs liés à la PF.

Il a insisté sur les 5 engagements que le Burundi voulait s'y engager :

- Renforcer l'environnement politique et législatif pour le rendre plus favorable à la Planification Familiale,

- Augmenter d'au moins 10 % par an l'allocation budgétaire relative à l'achat des contraceptifs,
- Augmenter la prévalence contraceptive de 18% chez toutes les femmes de 15 à 49 ans en 2016/17 à au moins 30% en 2030
- Améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux informations, aux services et soins de la santé sexuelle et reproductive de qualité, adaptés aux besoins des adolescents et des jeunes en tenant compte de la culture burundaise
- Renforcer les cadres de concertation et d'échange d'informations entre les différents acteurs communautaires en vue de promouvoir le soutien communautaire en faveur de la PF

Ensuite, c'était le tour de Dr Jean Pierre NDAYIRUKIYE, chef de File du groupe d'alliance sur la PF. Il a insisté sur les propositions du groupe d'alliance pour accélérer la PF au Burundi.

Il a cité notamment :

- Intégration de la PF dans tous les services et en particulier en post partum immédiat (en 2020 selon le bilan du PNSR seul 1,40% des femmes à la sortie de la maternité ont reçu une méthode de PF) ;
- Promouvoir l'administration de l'injectable sayana Presse au niveau communautaire (Injectable étant le contraceptif les préférés des femmes) ;
- Amélioration de la qualité des services offerts par les prestataires jusqu'au niveau communautaire ;
- Renforcer davantage le plaidoyer et les activités de CCC (ciblant les jeunes-hommes),
- Dialogue parents-enfants, éducateurs - éduqués
- Lutter contre les grossesses et les mariages précoces
- Sensibilisation/maintien de la fille pendant longtemps à l'école/retarder le mariage
- Amélioration de la qualité des services offerts (renforcement des compétences des prestataires)
- Rendre disponibles les produits de PF (modernes et naturels)
- Elaboration d'une stratégie nationale de communication pour le CCC en matière de la PF
- Elaborer un nouveau plan d'accélération de la PF avec des engagements réalistes

Le dernier présentateur est Madame Honorable Alice HARERIMANA, Membre de la commission parlementaire, qui est revenu sur le rôle des parlementaires dans l'accélération de la PF au Burundi.

Les députés sont préoccupés par la démographie galopantes qui conduise à plusieurs conséquences dont parmi ceux-ci: une pression sur les maigres ressources naturelles et financières, mais aussi au niveau des infrastructures socio-économiques », 'exode rurale et ses conséquences, la malnutrition des enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes ,détériorations des terres cultivables ,destruction de l'environnement .

A ce fait, les députés donnent leurs contributions dans le développement socio-économique ainsi son appui dans le programme de la Santé reproductive dans la lutte contre mariage précoce et clandestin, la lutte contre les grossesses non désirés, l'Encouragement du Dialogue parents-enfants, ainsi que la défense des droits de la femme/fille et de l'enfant en matière de la reproduction.

Avant la clôture de l'atelier, il y a des échanges entre les participants et les orateurs dont la majorité ont été incluses dans la formulation des recommandations.



Photo d'ensemble



Photo du panel des présentateurs

5. Principales recommandations de l'atelier

1. Aux parlementaires, Sénateurs :

- S'impliquer activement dans la sensibilisation pour accélérer la PF afin d'atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement du Burundi dans le cadre du PND ;
- Faire un plaidoyer au sein de l'administration pour augmenter la demande des services en PF ;
- Faire un plaidoyer pour accroître le budget alloué aux activités de PF ;

2. Secteur publique (MSPLS/PNSR) :

- Evaluer et actualiser le plan d'accélération de la planification 2015-2020 du Burundi pour 2023-2027
- Vulgariser la stratégie d'accélération de la PF aux différents intervenants
- Intégrer visiblement le secteur Privé dans le plan d'accélération de la PF

- Renforcer la gestion des effets secondaires et événements indésirables chez les femmes sous contraception
- Appuyer l'intégration de la PF dans les autres services de Santé maternelle et infantile
- Commanditer des recherches action en matière de PF type CAP sur les prestataires de service et les bénéficiaires des services
- Appuyer techniquement au même niveau le secteur public et privé en matière de la planification familiale ;
- Mobiliser les fonds en interne et externe pour accélérer les interventions de la PF au Burundi
- Organiser et mener des séances de sensibilisations des décideurs, des cadres des différents ministères sur le suivi de la mise en œuvre des priorités du Gouvernement en rapport avec les défis contenus dans le plan d'accélération de la planification familiale 2015-2020
- Augmenter le budget alloué à la PF à hauteur d'au moins 10%
- Accélérer la signature des engagements du Burundi en matière de la FP2030
- Intégrer les données de la PF naturelle dans le système d'information sanitaire
- Tenir en considération les questions genres et jeunes dans les programmes de la PF
- Réintégrer le TRACK20

3. Acteurs de la société Civile :

- Sensibiliser les autres groupes sectoriels sur les défis en PF ;
- Impliquer les hommes dans les activités de la PF au Burundi
- Mobiliser des financements internes et externes ;
- Amener les décideurs du secteur public à la mise en œuvre des différents engagements nationaux et internationaux sur la PF ;
- Convaincre les PTF à augmenter le budget alloué aux activités de la PF et les amener à alléger les décaissements des fonds.

4. Acteurs du secteur Privé :

- Intégrer la PF dans leurs interventions quotidiennes ;
- Elaborer un plan de sensibilisation de la population sur la PF et collaboration avec le PNSR ;

- Voter un budget pour financer les activités de PF
- Contribuer au système de santé (Régime assuranciel)

5. Aux partenaires pour le Développement :

- Apporter un appui technique et financier
- Appuyer les différentes organisations intervenant en PF dans la mobilisation des fonds nécessaires à l'accélération de la PF au Burundi
- Augmenter graduellement l'enveloppe budgétaire allouée aux activités de PF ;

6. Aux confessions religieuses :

- S'impliquer d'avantage dans les activités visant le contrôle de la démographie au Burundi
- Renforcer la coopération avec le Gouvernement pour donner un accès de choix libre des bénéficiaires selon préférences des différentes méthodes contraceptives.

6. Etat d'exécution budgétaire

Budget demandé	Budget reçu	Taux d'exécution budgétaire
14957000	14457000	96.7%

Rapporteur

Dr Jean Pierre NDAYIRUKIYE, Chef de file du groupe d'alliance sur la Planification Familiale

Annexes

1. Liste des participants

N°	Nom et Prénom	Organisation représentée
1	Dr Joela NDUWIMANA	CARITAS Bdi
2	Dr Rose KAMARIZA	UNFPA
3	Dr Anglebert NICIMPAYE	PNSR/NKURIZA
4	KUBWAYO D Blaise	Christian Aid
5	Honorable KANEZA M. Claire	Assemblée Nationale
6	Honorable HARERIMANA Alice	Assemblée Nationale
7	NININHAZWE Suavis	Action Aid
8	NDAGIJIMANA Egide	Participant
9	JUMA NDEREYE	PNSR
10	Ines KIDASHARIRA	EKN-Santé
11	Dr Martin BAYISINGIZE	DSM/Chemonics
12	Dr Doris NIHORIMBERE	RCBIF
13	Eric HAKIZIMANA	Action Aid
14	André NDEREYIMANA	Action Aid
15	NDABUBAHA Déo	ABS
16	NSHIMIRIMANA Jean Claude	ABUDESAR
17	NSENGIYUMVA Pascal	REMA-FM
18	NIYOKINDI Caritas	RTNB
19	IRAKOZE Fulgence	RADIO ISANGANIRO
20	BARARUNYERETSE Joel	Magazine
21	IGIRANEZA Bebline	Jimberé Magazine
22	NIYIBARUTA Alfred	JEPSCO
23	IRADUKUNDA Eric	ABUTPSCO
24	BIMENYIMANA Aline	PNSR
25	SAFARI Abraham	AST
26	Dr MANIRAKIZA Gervais	Pathfinder
27	HABONIMANA Tharcice	IROSARUDE
28	NIYONGABO Prosper	IROSARUDE
29	NIYIKIZA Jeanine Rosine	SAD
30	Dr BIZIMANA Ezéchiel	ABCMAV/Lead Santé
31	NIVYIMANA Médiatrice	RTNB

32	UBAKUNDA Jean Baptiste	ADPBU
33	NDIZEYE François	HELLO-B
34	IRAKOZE David	RADIO NDERAGAKURA
35	MUSAVYI Parfait	RTNB
36	HABURANIMANA Gérard	AGSEKE bi TV
37	NIMUBONA Isael	ABREMA
38	INGABIRE Chelsea	FP2030
39	KAMARIZA M.Jeanne	Ministère
40	MAWIKIKIZI Antoinette	UCEDD
41	AKIMANA Audrey	R.ISANGANIRO
42	MUTORE Armel	R.ISANGANIRO
43	NDIKUMWENAYO Ezéchiel	MSPLS
44	Dr NDACAYISABA Ananie	PNSR
45	Ir BANIGWANINZIGO Innocent	Lead/EC
46	NSABIMANA Claver	ACABU
47	BIGIRIMANA Espérance	ABCMAV
48	HAVYARIMANA Emmanuella	MENRS
49	IRADUKUNDA Yve	IEC/MSPLS
50	NAHIMANA Gertille	ZenPlanet
51	NDIKUMANA Méchac	Top confident Studio
52	NDUWAYO Osé	SAD/Lead Agriculture
53	FATAKI Adolphe	SWAA BUJA
54	NIYONKURU Sadique	PNSR
55	INARUKUNDO Patience	CPEPED
56	NDAYIRUKIYE Claver	ABUDIH
57	KUBWIMANA Claude	APSH
58	INGABIRE Jules Boris	BETV
59	UWITONZE Joselyne	SAD
60	SABIYUMVA Cléophas	AJAP
61	HAKIZIMANA Jean Pierre	SANTE POUR TOUS
62	MUTONI Ketty Joanna	SHARE NET Bdi
63	MFURAYACU Diora Gabriella	SHARE NET Bdi
64	NIMUBONA Innocent	Bafashebige
65	SIBOMANA Martin	ASEPE
66	MUNYANEZA Elvis	BETV
67	MBONYINGINGO Cyprien	GRZ/ZDSR
68	HATUNGIMANA Alain	PSV

69	Dr NZORIJANA Janvière	SWAA BURUNDI
70	MBONINDAVI Régine	ABUBEF
71	NDAYIKEZA Francine	IROSARUDE
72	GAHETA Nelly Sandrine	IADH
73	Dr NTIHABOSE Oscar	MSPLS
74	MUDENDE Jean Claude	AJAP
75	MUDASIGANA Gael	APROSAP
76	NKENGURUTSE Cyriaque	ARFH
77	NDAYISHIMIYE Thierry	APSM
78	KWIZERA Noel	APSM
79	IRATUBONA Sandrine	CEP
80	MUNEZERO Evelyne	MBS
81	NDAYIZEYE Jeanine	APPSAF
82	NSHIMIRIMANA Anabella	CAMEBU
83	HAKIZIMANA Philbert	PNSR
84	GAHUNGU olivier	PNSR
85	NZOBONIMPA Jean Bosco	PNSR
86	Dr NDAYIRUKIYE Jean Pierre	IROSARUDE
87	Dr BIGIRIMANA Joseph	Faciltateur
88	NDAYISABA Honoré	F BUNTU
89	NSENGIYUMVA Jean Pierre	TUBIYAGE
90	AHISHAKIYE Mireill	Akeza
91	NDAYIZIGIRA Alexis	CEP
92	MWIZERE J. Claude	ADPBU

2. Programme de la Réunion

Modérateur : Bukuru Pamphile

Heure	Thème	Facilitateur
8h30-9h	Accueil et installation des invités	Facilitateurs
9h-9h20	Mot de bienvenu	Lead CODS
9h20-9h30	Discours d'ouverture	Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida
9h30-9h40	Présentation du programme et des objectifs de l'atelier	Modérateur
9h40-10h	Etat des lieux de la PF au Burundi	Directeur du PNSR
10h-10h30	Pause-café	Logistique
10h30-10h50	Rappel sur le contenu du plan d'accélération de la planification familiale au Burundi 2015-2020	Chef de service IEC/PNSR
10h50-11h10	Engagements du Burundi FP 2030	Chef de service Suivi-Evaluation PNSR
11h10-11h30	Propositions du CODS pour accélérer la PF au Burundi	Chef du groupe d'alliance
11h30-11h50	Rôle des parlementaires dans la mobilisation de la population Burundaise pour l'adhésion à la PF	Commission des affaires sociales, du rattachement, du genre, de l'égalité des chances et de la Lutte contre le SIDA
11h50-13h30	Echanges sur les thèmes	Modérateur
13h30-13h45	Recommandations	Modérateur
13h45-14h00	Clôture de l'atelier	Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida